

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n°2 - 2024 mai

syndicom le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

Attaque de la loi genevoise sur l'accueil préscolaire

NON à la modification de la loi pas de crèches au rabais !

Depuis plus de 30 ans, le monde de la petite enfance se mobilise pour faire reconnaître son professionnalisme tant auprès des enfants que de leurs familles.

Non il ne suffit pas d'aimer les enfants pour les accueillir en collectivité, accompagner 4 bébés de moins d'un an, seule, ou plutôt 8 à deux (imaginez une minute), demande véritablement du professionnalisme, de l'écoute, une observation fine des besoins de chacun.

Il s'agit d'une attaque sur les conditions de travail d'un personnel essentiellement féminin qui dégradera les conditions d'accueil des enfants.

L'éducation de la petite enfance, que cette modification légale veut mettre à terre en supprimant l'obligation de respecter les usages, ne favorisera pas la création de place d'accueil supplémentaire et n'aura aucune influence sur une baisse des tarifs.

NON à la détérioration des conditions de travail

Ce secteur est protégé par des usages professionnels qui fixent les conditions de travail minimales (salaires, vacances, formations, etc.). Les usages sont un garde-fou indispensable qui garantit que l'ensemble du personnel bénéficie de conditions de travail correctes en dessous desquelles il n'est pas possible de descendre.

Encore trop peu d'institutions sont municipalisées, la grande majorité dans le canton de Genève fonctionne en associations ou fondations subventionnées, ce personnel bénéficie alors d'une convention collective de travail. Pour le reste des institutions privées, les usages sont essentiels. Rappelons que la petite enfance est de la responsabilité des communes.

Pas de places d'accueil supplémentaires

Cette mesure limitera même de nouvelles ouvertures de crèche par manque de personnel qualifié. Ce qui est déjà le cas, puisqu'une pénurie importante de personnel diplômé et qualifié est constatée. Il est

absurde de vouloir encore dévaloriser ces professions. Pour garantir la qualité de l'accueil, les enfants et leurs parents ont droit à du personnel formé et correctement rémunéré.

L'application du salaire minimum légal (24.32frs/h à Genève) ne permettra pas de rendre ces professions attractives et d'avoir du personnel qualifié à même de répondre aux défis pédagogiques actuels pour tous les enfants.

Un mauvais calcul

Les crèches privées, dont la tarification n'est pas réglementée, pratiquent des prix très élevés, inaccessibles à la plupart des familles du canton. Elles ne diminueront pas leurs tarifs pour autant et cette mesure ne créera pas de nouvelles places d'accueil. C'est un très mauvais calcul, la solution passe au contraire par un investissement plus important des collectivités publiques pour créer de nouvelles places et permettre ainsi aux parents de se maintenir en emploi.

Les crèches subventionnées ou municipales appliquent un tarif proportionnel au revenu afin d'être accessibles à toutes les familles.

NON à la sous-enchère, après les crèches à qui le tour ?

Pour la première fois, le Grand Conseil ose s'attaquer à un mécanisme de régulation du marché du travail en autorisant quelques entreprises privées à s'affranchir des règles qui s'appliquent à d'autres.

Cette « autorisation de sous-enchère » constituerait un dangereux précédent pour l'ensemble de l'économie, à laquelle il faut impérativement s'opposer.

Un signe fort

Le Tribunal fédéral vient de condamner la société TopUP qui contestait son obligation de payer ses employés aussi bien que ceux des entités subventionnées.

La justice pénale et administrative l'avait déjà dit en février, les crèches privées TopUP avaient tort de ne pas respecter les usages en vigueur. Les juges ont considéré qu'il existe des intérêts publics évidents à faire respecter les usages, c'est-à-dire à garantir la protection des conditions salariales et des prestations sociales des travailleurs-euse-s du secteur de la petite enfance.

En effet, cette pratique concourt à assurer la qualité de l'encadrement des enfants accueillis.

Martine Saillant

Educatrice de la petite enfance retraitée SSP

STOP à l'augmentation des primes maladie !

Préparée par la droite majoritaire du Conseil fédéral et des Chambres fédérales, la LAMAL a été introduite, le 1^{er} janvier 1996, par la socialiste Ruth Dreifuss qui a hérité du projet en 1993 en reprenant le département de l'intérieur après son élection.

Confié aux assurances maladies privées et fondé sur une prime par tête indépendante des revenus, le système va rapidement montrer ses limites et les primes augmenter sans contrôle.

Le mécontentement des assurés s'affiche très vite et l'initiative fédérale :

« Pour une caisse maladie unique » est déjà soumise au peuple, mais refusée, en 2007.

Une nouvelle initiative :

« Pour une caisse publique d'assurance maladie unique et sociale » lui succédait en 2014, elle aussi refusée.

Les deux initiatives, assez proches, demandaient un système plus social, aux mains de la Confédération avec des primes en fonction du revenu.

Lors de ces deux votations, le NON du Conseil fédéral et du parlement bénéficiait du large soutien des assurances maladies, des pharmas et du monde médical, auxquels il faut ajouter aujourd'hui les grands groupes hospitaliers. Ce sont eux qui « font » la politique de santé en Suisse, le rôle du Conseil fédéral se résumant à annoncer les hausses de primes d'année en année.

Dans ces conditions, l'initiative du PS propose de fixer à un maximum de 10% du revenu la charge que doit représenter la prime d'assurance, et ceci sans se préoccuper des moyens pour y parvenir.

Autrement dit, l'initiative transmet les exigences des assurés, charge aux élus de trouver com-

ment les satisfaire. Elle ne mentionne donc pas comment sera calculé le revenu disponible ni sur la base de quelle prime les calculs seront effectués. Par contre, elle fixe dans le texte que la Confédération devra supporter les deux tiers des frais occasionnés par l'allègement des primes. Il s'agit là d'éviter que l'entier des coûts supplémentaires soit assumé par les cantons.

10% ! Elle n'est même pas très gourmande l'initiative. En effet, en 1994, le message du Conseil fédéral en vue de l'introduction de la LAMAL, indiquait que le montant prévu d'une prime serait fixé à 8% du revenu.

Cette initiative intervient en plein emballement des primes : augmentation moyenne en Suisse de 8,7% pour 2024¹⁾, et tout laisse à penser que ce n'est qu'un début. Elle arrive donc à un bon moment, pour autant qu'elle soit acceptée et que son entrée en vigueur soit rapide. Rien n'est moins sûr car, à ma connaissance, et contrairement à l'initiative pour une 13^e rente AVS, il n'est pas fait mention d'un délai d'introduction en cas d'acceptation de l'initiative. *Dommage !*

Il est clair que cette initiative n'est pas la solution du problème, seulement un moyen pour combattre les conséquences de l'explosion des primes maladie.

Elle sera vraisemblablement acceptée en Suisse romande, où les primes sont en général les plus élevées, mais il n'en sera peut-être pas de même pour la Suisse allemande.

Pourtant, le plus difficile sera de réunir une majorité de cantons, car ils sont assez nombreux, ceux d'outre-Sarine à payer des primes bien plus basses que chez nous. Dans tous les cas, il faudra se battre.

Sans surprise, le Conseil fédéral et le Parlement nous demandent de voter NON. Et, comme toujours, parce que ça va coûter trop cher...

Et pour essayer de faire un peu plus sérieux, ils motivent leur opposition au fait que l'initiative ne s'attaque pas à la source du problème car elle n'a pas d'effet sur l'augmentation des coûts. Merci ! Ça on le savait.

Comme on l'a vu, ce n'est pas le but de l'initiative. Mais, en plus, le Conseil fédéral brandit un « contre-projet indirect » qu'il prétend aller dans le même sens que l'initiative.

Brièvement, il faut savoir qu'un « contre-projet indirect » est une loi élaborée par le Conseil fédéral et les Chambres, loi au sujet de laquelle on ne vote donc pas et qui entre en vigueur automatiquement si l'initiative est rejetée.

En fait, cette loi ne ferait que donner des obligations aux cantons et qu'à leur « refiler » la prise en charge des coûts supplémentaires.

Parce que je suis persuadé que le système de la prime unique est un système injuste auquel il faut mettre un frein,

parce que je pense qu'il est possible de réduire les coûts de la santé sans diminuer les prestations et aussi,

parce que je sais que la Suisse en a les moyens financiers, je vous invite à voter et faire

voter OUI le 9 juin 2024 à l'initiative populaire :

« Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) ».

Jean-Jacques Maillard

¹⁾ La moyenne ne dit pas tout. Pour moi, l'augmentation annoncée pour 2024 était de 19,5%... J'ai donc changé d'assureur, pour la 4^e fois depuis 2010. Je sais que les changements d'assurance occasionnent des coûts, mais c'est un des moyens qui permettent de faire face à l'augmentation inconsidérée des primes. Ainsi, j'utilise toutes les possibilités du système : médecin de premier recours, HMO, changement de caisse, afin de payer le moins possible. Et pourtant, depuis 2010, ma prime a quand même passé de 339.80 à 557.35 francs, soit une augmentation de 64% en 15 ans.

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève-La Côte

Rédacteur en chef Antonio Fisco

Correction M. S.

Mise en page Claude Reymond

Délai rédactionnel

lundi 28 octobre 2024
tribune.syndicale@syndicomge.ch

Editeur responsable

syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

Procès verbal du 7 mars 2024 de l'

Assemblée générale du groupement et amicale des retraités Poste, Télécom et Médias syndicom Genève



Michel Verdon, Daniel Guardat, Eric Schwapp, Patrick Métraux

Ouverture et salutations

En ouverture de cette assemblée, le président Daniel Guardat souhaite une cordiale bienvenue à tous, sans omettre d'évoquer l'historique victorieux du 3 mars dernier. L'obtention de cette 13^e rente est applaudie par l'assemblée.

Il salue spécialement la présence d'Eric Voruz, orateur du jour et représentant le groupement Vaud Poste, d'André Burgy et Gaby Morand de Fribourg Poste et Télécom, de Michel Guillot SR et d'Ahmed Dakoumi président de la section Genève-La Côte. L'Arc jurassien est excusé.

Election des scrutateurs

Bernard Courtois, Willy Walther et André Clemenz acceptent cette charge. Lecture du PV de l'AG du 15 mars 2023.

Ce PV rédigé par Michel Verdon est accepté sans modification.

Rapport du président

Avant de présenter son rapport, le président demande un instant de silence en hommage aux collègues disparus en 2023.

Nommé président par l'AG de 2023, Daniel Guardat s'est tout de suite investi pour la bonne marche du groupement en respectant et appliquant les devoirs imposés par les statuts.

Grâce à Pierre-Yves Maillard, le bouillant autant que brillant et courageux président de l'USS, l'année 2023 a été placée sous le signe des syndicats. Plusieurs événements ont été organisés par les instances syndicales ou autres entités représentant les retraités. Des manifestations en faveur du pouvoir d'achat, d'une 13^e rente AVS et des 75 ans de la création de l'AVS ont été organisées à Berne.

Encouragés et renseignés par Thomas Burger président des retraités suisses de syndicom, le président et Michel Verdon ont également participé à plusieurs assemblées, lesquelles ont été très enrichissantes.

Daniel est reconnaissant envers toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations. Grâce à vous tous nous avons gagné cet important combat. Quel grand pied de nez aux ex-conseillers fédéraux qui ont appelé à voter contre la 13^e rente et quelle baffa à cette droite arrogante et nantie qui se moque des plus faibles.

Sur le plan cantonal, le peuple genevois a évincé l'extrême gauche du parlement au profit d'une droite rassemblée. Au National et aux Etats, la droite a conforté sa délégation au détriment des verts.

Daniel fait l'impasse sur la politique internationale déjà très médiatisée. Un regret, que sont devenus les Blum, les Mendès France, les Edgard

Faure, sans parler du Général de Gaulle. Il dénonce toutefois la position de la Suisse dans le conflit entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza.

En rappelant le terrible ouragan qui a dévasté la Chaud-de-Fonds en juillet dernier, Daniel se demande encore pourquoi la Chaîne du Bonheur a complètement ignoré cette catastrophe nationale.

Une dernière allusion aux aléas de nos différentes équipes et sportifs suisses et une description primaire des cyanobactéries, et le président termine son rapport en disant encore une fois merci à tous les membres du groupement, participant plus ou moins assidument à nos activités et combien il a éprouvé de plaisir à être parmi nous.

Un dernier merci à la Section, à son président Ahmed Dakoumi et au SR Michel Guillot pour avoir su entretenir une bonne ambiance.

Rapport du trésorier

Le trésorier Eric Schwapp constate une diminution de 16 membres en 2023.

Les cotisations des membres syndiqués se sont élevées à 19'602.-frs. Sur ce montant 4'790.80frs ont été rétrocédés à la section. Les membres de l'Amicale ont cotisé pour 600.-frs.

Le bénéfice est de 156.40frs. Le patrimoine s'élève à 35'689.87frs mais ne rapporte aucun intérêt.

Il termine son rapport en souhaitant toujours plus de participation à nos différentes activités en 2024.

Rapport des vérificateurs

Au nom des vérificateurs, Roland Verdon remercie le trésorier pour la très bonne tenue des comptes 2023 et demande à l'assemblée de les approuver.

Sorties pédestres

Patrick Métraux est satisfait de sa première année comme responsable des courses pédestres. Il est content de la participation des membres aux six courses organisées dans l'année. Il constate que les prix dans la restauration ont augmenté et qu'il est difficile de négocier des réductions.

La première course 2024 aura lieu dans les environs de Jussy. Il remercie ses deux acolytes André Clemenz et Daniel Guardat pour leur précieuse collaboration.

Approbations des différents rapports

Tous ces rapports sont acceptés par acclamation.

Elections du comité, du président, du trésorier, du secrétaire, des vérificateurs des comptes

Michel Meylan présente brièvement les membres qui se présentent au comité 2024 :

Daniel Guardat président
Michel Meylan Vice-président
Eric Schwapp trésorier
Michel Verdon secrétaire
Patrick Métraux sorties pédestre
Bertrand Fumeaux représentant au comité de section

Andrée Caruso et Marie-Jo Burnier visites aux malades.

Ce comité est élu à l'unanimité ainsi que les vérificateurs des comptes : Jean-Claude Schärer, Cathy Degli Espositi Venturi et Nicole Blanc.

Un cadeau est remis à Antonio Fisco qui ne fait plus partie du comité.

Approbation des nouveaux statuts du groupement

Les membres ont reçu ces statuts avec la convocation à l'AG, ils sont acceptés à l'unanimité.

Exposé d'Eric Voruz

Avant de passer la parole à Eric Voruz, Daniel Guardat énonce son impressionnant parcours professionnel et politique. Eric ne peut commencer son exposé sans revenir sur la l'historique victorieux des syndicats et de la Gauche pour une 13^e rente AVS. Dans ce pays, il y a encore beaucoup de précarité encore accentuée par la présente inflation. L'AVS devait impérativement être renforcée.

Les partis de droite et la jeunesse dorée du PLR ont été punis par leur arrogance et leur médiocrité. Les anciens Conseillers Fédéraux qui ont incité à refuser cette 13^e rente ont touché une augmentation de 3'000 frs par mois. Leur rente est de 23'000 frs actuellement. Le Parlement a diminué les rentes de veuves sauf pour les membres de la Confédération. Le droit du bail a également été démantelé.

En 2024 d'importantes votations seront soumises au peuple :

- maximum de 10% du revenu pour les cotisations des caisses maladie ;
- référendum contre la révision de la LPP.

Les syndicats et les partis de gauche devront proposer un front uni contre les velléités de la droite d'affaiblir les assurances sociales.

Parole aux invités

André Burgy nous apporte les salutations de son groupement et fait un résumé des diverses activités effectuées durant l'année et qui ont permis de renforcer l'amitié entre les membres.

Accaparé par ses obligations professionnelles, Ahmed Dakoumi a juste le temps de nous apporter les salutations de la Section et nous invite à continuer la lutte.

Michel Guillot SR adresse un grand bravo à tous les membres actifs et retraités qui ont investi beaucoup de temps pour distribuer près de 4500 flyers pour la 13^e rente AVS. Ces efforts ont été récompensés par l'historique victoire du 3 mars. Un merci particulier à Daniel Guardat pour sa contribution.

Plus de deux ans ont été nécessaires pour conclure une CCT pour l'ensemble du secteur de la distribution (DPD-DHL-Planzer-Fedex). Faire signer les sous-traitants est l'objectif à atteindre pour 2024.

Les négociations salariales et le renouvellement de la CCT sont difficiles. La Poste voudrait augmenter le temps de travail hebdomadaire de 42 à 44h et supprimer le paiement des pauses.

Quatorze rondes de négociations ont été nécessaires pour renouveler la CCT de Swisscom. Des améliorations ont été obtenues.

A Cablex, les négociations sont toujours en cours et s'annoncent ardues.

Deux nouvelles secrétaires régionales Mathilde Matras et Joëlle Racine ont été nommées à Médias. Vu le nombre de restructurations et de licenciements collectifs dans la branche, elles seront mises à forte contribution.

Michel souligne encore l'importance des prochaines votations fédérales et termine son exposé en nous invitant à participer à l'AG de la section avec la présence de Pierre-Yves Maillard président de l'USS.

Propositions individuelles et divers

Jean-Jacques Lude présente la prochaine et sa dernière sortie du 29 mai. Escapade qui nous permettra de visiter le Musée Gruérien, repas à l'auberge de la Loue, puis monter au Moléson.

Le groupement a écrit au Comité Directeur concernant un article de Michel Meylan qui n'a pas été publié dans le bulletin des Retraités.

La communication avec les membres doit être améliorée.

Le président Daniel Guardat lève la séance à 11h10.

Michel Verdon

Mon parcours syndical



Photographie Demir Sömnez

Je vais fêter mes 35 ans de travail au Réseau Postal de la Poste suisse.

Mon engagement syndical a commencé il y a environ 25 ans, car j'avais à cœur de défendre nos acquis, malgré notre très bonne CCT.

J'ai vite compris qu'il ne suffisait pas de payer sa cotisation au syndicat, mais de s'impliquer selon ses possibilités. Je me suis donc engagée à différents niveaux :

- membre du comité du domaine Réseau Postal de la section et national
- membre du comité de la section
- déléguée branche logistique et congrès
- trésorière de la section
- présidente de la section
- membre du comité logistique.

Je me suis très souvent retrouvée comme seule femme présente. Néanmoins, je garde un excellent souvenir de nos réunions. Un des moments forts de ma présidence a été celui de la fusion du Syndicat de la Communication avec syndicom. Je suis fière que notre comité ait réussi à relever ce défi.

Parallèlement, j'ai essayé d'être irréprochable sur ma place de travail, afin d'être le plus crédible possible. Mon métier au guichet a beaucoup changé. Les collègues ont toujours su s'adapter malgré les divers qualificatifs. Nous avons une pression énorme : objectifs de vente, productivité, rentabilité... Je suis triste car certains de nos collègues souffrent sur leur place de travail. Vous qui êtes présents, dites-leur qu'ils ne sont pas seuls, syndiquez-les.

Le Réseau Postal a connu beaucoup de turbulences ces dernières années, et heureusement que syndicom est toujours à nos côtés. Je préfère penser aux luttes à venir plutôt qu'à celles passées.

Le personnel du Réseau ne veut pas que les solutions de services en ligne, soient les seules à vous être proposées. Nous sommes essentiels pour la population. Nous sommes différents, nous sommes pluriels. La Poste suisse doit apporter des solutions plurielles.

Je pense que si vous êtes présents aujourd'hui, c'est parce que vous êtes convaincus par la force du collectif. Vous, moi, nous tous, avons le pouvoir de changer les choses.

Je me retire du comité logistique pour relever un autre défi, celui d'aider mes parents à vivre sereinement leur quatrième vie.

Un immense merci à vous tous qui m'avez soutenu. Vous avez aussi supporté ma détermination et mon impatience à toujours vouloir aller plus vite. Je resterai à vos côtés pour vous soutenir ponctuellement.

Encore merci à tous !!!

Odile Gainon



Assemblée générale de la section syndicom Genève-La Côte du 23 mars 2024

Mes félicitations à la Section et à son comité d'avoir invité Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS) à leur assemblée générale annuelle,



De gauche à droite : Michel Guillot, Ahmed Saidi, Sandra Mayor, Bertrand Fumeaux, Patrick Simon, Daniel Guardat, Antonio Fisco, Pierre-Yves Maillard, Serge Ryser, Julien Worrell, Ahmed Dakoumi, Victor Narciso, Alan Azouz, Odile Gainon, Jérôme Degli Esposti Venturi, Joëlle Racine.

et d'avoir consenti à changer son ordre du jour afin de permettre à leur hôte de nous quitter dès la fin de son intervention. Pierre-Yves, tenant à assister à la fin du match de hockey de son fils. La démonstration qu'on peut être à la fois un grand Homme d'État et vivre comme le peuple.

Après avoir tracé l'historique de la création puis de l'évolution de l'AVS au fil des ans en dénonçant les chiffres du nombre des cotisants à l'AVS que la droite n'a cessé de brandir pendant la campagne pour la 13^e rente en restaurant la vérité.

A savoir qu'en 1948, 80% des femmes ne cotisaient pas à l'AVS. Les femmes à cette époque travaillaient aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. Tâches pour lesquelles, elles n'étaient pas rémunérées. Et de ce fait ne cotisaient pas à l'AVS. La droite confond le nombre d'adultes avec le nombre de cotisants. Ce nombre n'a pas beaucoup changé aujourd'hui.

Mais, je ne vais pas refaire la dernière campagne, juste savourer une fois encore la victoire et crier une dernière fois :

ON A GAGNÉ !

Je ne vais pas faire ici le PV de l'assemblée, le comité a pour cela en son sein un excellent élément à sa disposition en la personne d'Alan Azouz.

Après avoir été ovationné par l'assemblée, celle-ci a repris son cours. Une très longue assemblée, mais très intéressante et surtout qui a eu le mérite de recevoir Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, notre désormais héros national.

La salle était comble, et parmi cette belle assemblée, beaucoup de retraités que je tiens à remercier de leur présence qui m'a rendu très fier en tant que président du Groupement des retraités.

Bien sûr, la prestation de Pierre-Yves Maillard a été éblouissante. Son attitude naturelle et simple envers les gens, toujours faite de chaleur humaine et de simplicité est appréciée par tous.

Notre désormais héros national a le don de développer un discours clair, concis et précis, et de répondre aux questions du public sans avoir à consulter quelque fiche que ce soit. Tout dans la tête ! Quelle chance d'avoir une telle personnalité à la tête de l'USS.

J'appelle les mêmes personnes qui l'ont plébiscité en votant pour la 13^e rente AVS, à le suivre avec la même ferveur et la même volonté de gagner les deux prochains combats qui nous attendent : à savoir le plafonnement à 10% de nos revenus des primes de caisse maladie, et un peu plus tard contre la révision de la LPP.

Je sens mon entourage immédiat et le public prêt à mener ces combats si importants à la victoire. Pour ma part, j'y suis prêt.

Pour en venir au déroulement de l'assemblée, générale, il n'a pas été commode pour le président de com-

poser en l'absence du trésorier de la Section, incompréhensiblement inatteignable depuis plusieurs jours. Absence d'autant plus inquiétante que ce collègue n'a pas pour habitude de manquer quelque réunion que ce soit. Encore moins une assemblée générale.

Hélas, nous n'avons appris que plus tard que ce collègue très apprécié de la Section était décédé. Quel coup de tonnerre ! Quelle tristesse ! Permettez-moi, au nom du Groupement des retraités, moi qui ne le connaissais que très peu, de présenter nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Mais, l'assemblée dans l'ignorance de cette tragédie s'est vue dans l'obligation de reprendre son cours. Heureusement, le S.R. Michel Guillot avec son talent habituel a pallié les absences des deux membres incompréhensiblement absents ce jour-là.

Le compte-rendu des comptes de l'année précédente a fait l'objet de longues discussions qui ont finalement abouti à quelques décisions nouvelles dans le contrôle financier de la section. Notamment en désignant deux nouveaux vérificateurs des comptes.

Je tiens à relever ici le courage du président Ahmed Dakoumi, du secrétaire régional Michel Guillot, et de son comité à gérer une situation très difficile.

Tout s'est terminé comme chez Astérix, autour d'un excellent repas. Pourtant, un voile planait sur l'assistance.

Daniel Guerdat

Président du Groupement des retraités Poste, Télécom et Médias, syndicom Genève-La Côte

Les mille raisons de rejoindre la mobilisation féministe de juin

La date du 14 juin approche et comme chaque année, cette journée nous donne l'occasion de revenir sur des revendications qui malheureusement se répètent au même titre que notre colère continue de brûler. Si certaines modalités peuvent évoluer, les inégalités subies par les femmes* dans le monde du travail restent concrètes.

syndicom défend au quotidien les droits de ses membres dans les trois secteurs qui composent l'organisation. Si les emplois sont différents, le constat est souvent similaire et nous pouvons donc définir qu'il s'agit d'un système qui s'autoalimente et dont les fondations sont solides malgré nos prises de paroles et nos actions.

Cela ne doit pas nous empêcher de continuer le travail syndical, de continuer de parler, d'agir et de nous battre. Si la manifestation est un rituel annuel, c'est tout au long de l'année que nous constatons les défis et tentons tant que possible de rendre audible l'immense travail de déconstruction à accomplir.

Dans le secteur des médias et de la librairie où les employeurs annoncent une crise de durée indéterminée, les attaques patronales épousent et confortent la fracture de genre qui divise la société suisse. La vulnérabilité du personnel féminin ou des minorités de genre est bien présente dans ce secteur. Les personnes jeunes sont particulièrement exposées au harcèlement sexiste et sexuel dans les médias, que ce soit dans les rédactions ou sur le terrain, notamment en interview. En entrant dans une rédaction comme stagiaire, il n'est pas rare que soit dressée à une recrue la liste des personnes dont il faut se méfier. Cela oblige les jeunes collaboratrices à mettre en place des stratégies individuelles pour se protéger de comportements dont la prévention et la répression devraient revenir à l'employeur. De plus, la répartition des tâches et des responsabilités est souvent loin d'être égalitaire dans les rédactions. Les journalistes femmes ont le sentiment de devoir se battre pour être prises au sérieux. La distribution des sujets crée des hiérarchies entre elles et leurs collègues masculins, à qui reviennent plus facilement les sujets considérés comme sérieux et lourds.

La situation des journalistes indépendant-e-s est tout à fait révélatrice de la double difficulté du travail dans les médias en tant que femmes. Les indépendant-e-s étant censé-e-s définir elles-mêmes leurs tarifs, il est difficile de faire valoir le barème minimum à la demi-journée. Dans certains cas, en Suisse romande, cela peut les empêcher d'atteindre le seuil de gains permettant d'être reconnue comme collaboratrice externe et de bénéficier d'indemnités ou de délais de résiliation. Nous sommes là face à un exemple qui montre la double peine des personnes vulnérables face aux employeurs.

La maternité reste aussi un sujet qui traverse chaque secteur. Il n'est encore pas rare de rencontrer des licenciements au retour du congé maternité. Cet événement place aussi les femmes face à des impossibilités d'évolution ou les cantonne aux temps partiels. La division sexuée du travail essaime encore à chaque niveau des vies, qu'ils soient privés ou professionnels. C'est encore aux femmes de porter la responsabilité de la parentalité et de s'organiser en conséquence. Pour les graphistes indépendant-e-s, la grossesse et la parentalité qui s'ensuit posent le défi de l'obtention des mandats, rendu difficile, ce qui engendre une perte de revenus souvent conséquente. Les jeunes mères ont du mal

à faire valoir leur capacité à répondre à des mandats. L'inégale répartition du travail domestique renforce la division sexuée du travail au sein des couples hétérosexuels d'indépendants, les tâches valorisantes et de visibilité étant souvent prises en charge par les hommes du couple (participation à des conférences, comités, enseignement dans des écoles). C'est à la conjointe que reviennent les tâches de bureau, contribuant à son invisibilité dans le métier.

Dans le secteur logistique et tout particulièrement en distribution, à la Poste, on peut constater qu'avec 42% de femmes seules 21,9% sont des cadres tous niveaux confondus. De plus, le taux d'occupation égal ou supérieur à 90% est de 31,4% pour les femmes. Les temps partiels sont occupés par 45% de femmes. (Chiffres de 2022). Selon nos membres, ces temps partiels ne sont pas toujours souhaités et l'accès à une augmentation des taux n'est jamais garanti. De même, la garantie des jours fixes de congé n'est pas toujours respectée, revient alors à nouveau aux femmes la tâche d'organiser leur vie privée en fonction de leur emploi. Si la Poste démontre une vraie volonté d'améliorer la situation, les problèmes rencontrés localement sont encore fréquents et inhérents à une grande entreprise nationale. D'autres risques et inégalités liés au genre sont aussi très fréquents ; le harcèlement sexiste et sexuel et sa prise en considération trop souvent imparfaite et la prévention insuffisante. La pénibilité du travail de distribution est en revanche totalement égalitaire et il n'est pas tenu compte du genre pour ce qui est des poids et charges ou des changements physiques liés à l'âge et aux modifications hormonales.

Dans le secteur ITC, l'égalité des chances n'est pas atteinte non plus pour l'accès aux postes de cadres. Il manque aussi une transparence au niveau des salaires et du soutien à l'organisation et de l'équilibre entre la vie professionnelle et privée. Dans les télécoms, bien que les CCT inscrivent des volontés progressistes, il manque encore aujourd'hui un vrai mécanisme de contrôle des salaires ainsi qu'une considération réelle des cas de harcèlement. Pour ce qui est de l'infrastructure de réseaux, les femmes sont cantonnées aux postes administratifs et les mécanismes de promotion faibles. Il en est de même dans la sécurité aérienne où là aussi, la transparence sur les salaires est absente.

Si les revendications peuvent varier selon les secteurs de syndicom, elles restent néanmoins ancrées dans un système résistant aux changements, qui laisse advenir des atteintes à la personnalité sur le lieu de travail, se désintéresse des conditions salariales et d'avancement professionnel en raison du genre. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer le travail et saisir l'occasion du 14 juin 2024 pour le crier plus fort. Nous vous invitons donc, membres et membres des trois secteurs, à vous joindre au cortège pour cette journée forte en colère et en envie d'en découdre.

Ensemble, vraiment, nous pouvons faire changer les choses.

Mathilde, Joëlle et Virginie



Nos jubilaires de cinquante ans de sociétariat et de gauche à droite : Bernard Pinget, Andrée Caruso, Michel Jaccoud, Gianfranco Mancastropa, Georges Bochud, Eric Schwapp, Antonio Fisco vice-président Medias, Mauro Tonelli, Ahmed Dakoumi président de la section.

Yusuf Kulmiye

secrétaire régional secteur Télécom

Depuis le 1^{er} mai 2023 occupe le poste de secrétaire régional des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein de syndicom.

Avant cela, il a travaillé pour Caritas dans le service de Consultation juridique du centre d'asile de Boudry, après avoir terminé ses études universitaires.

Engagé dès son plus jeune âge en politique, Yusuf a été élu au parlement de la ville de Lausanne en 2021, où il a déposé une interpellation lors de la mobilisation des grévistes de Smood, visant à influencer les négociations en faveur des travailleurs.

Depuis un an, Yusuf s'occupe de l'infrastructure réseau et de la sécurité



aérienne au sein du secteur TIC de syndicom.

Il reste déterminé à poursuivre son travail syndical pour améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs.

Mathilde Matras

secrétaire régionale secteur Médias

A pris la suite de Melina Schröter comme secrétaire régionale en Suisse romande en janvier 2024 pour le secteur Médias, plus spécifiquement pour la branche Presse et médias électroniques.

Elle partage les branches du livre et de la communication visuelle avec Joëlle Racine. Jusqu'en septembre 2023, elle a enseigné à l'Université de Genève, où elle vient de soutenir son doctorat dans le domaine des études russes. A l'université, Mathilde s'est formée au militantisme en s'impliquant dans la lutte contre la précarité qui touche l'écrasante majorité du personnel de l'enseignement et de la recherche dans les universités suisses (CDD en chaîne, petits taux d'activité souvent en suppléance). Dans ce cadre, elle a participé à de nombreuses actions collectives avec ses collègues et a siégé à la Commission du personnel de l'Université de Genève.



Avant cela, Mathilde avait travaillé pendant plus de six ans comme correctrice à la Tribune de Genève, ce qui lui a permis d'acquérir les compétences d'un des métiers clés du secteur Médias et une bonne connaissance des enjeux du secteur.

Féministe, combative, solidaire, Mathilde aime le collectif, au travail comme ailleurs.

Elle se réjouit de se mettre au service de syndicom, d'en connaître les membres et d'intéresser les nouvelles recrues au syndicalisme.

Joëlle Racine

secrétaire régionale secteur Médias

Depuis janvier 2024, elle travaille comme secrétaire régionale du secteur Médias pour la Romandie, plus spécifiquement pour la branche de l'industrie graphique et d'impression d'emballages (IGE). Elle partage les branches du livre et de la communication visuelle avec Mathilde Matras.

Auparavant, elle a travaillé huit années à la centrale du syndicat unia comme responsable de la formation professionnelle, puis des assurances sociales. Là-bas, elle a eu toute l'occasion d'être confrontée aux difficultés, enjeux et rapports de force auxquels font face les travailleurs et travailleuses.

Elle a mis en place des formations qualifiantes dans les branches précaires de l'hôtellerie-restauration et du nettoyage pour les femmes migrantes et, entre autres activités, sensibilisé les membres et militant·e·s aux enjeux liés à nos retraites. Elle a ensuite travaillé deux années dans une fondation



sur l'éducation en vue du développement durable pour la formation professionnelle à Berne. Mais l'appel du syndicalisme a été le plus fort. Très sensible à l'injustice, qu'elle soit portée sur l'individu ou ancrée structurellement, aimant le contact avec les gens, Joëlle se réjouit de rencontrer les travailleuses et travailleurs des branches des médias pour faire vivre le syndicalisme et contribuer ensemble à équilibrer les rapports de force. A côté de son travail, elle est aussi membre du Conseil communal de la Ville de Lausanne.

Actualités des mobilisations du secteur Médias en Romandie

Les militant·e·s du secteurs Médias, soutenu·e·s par les secrétaires régionales en Romandie, mettent à l'œuvre toutes les marges de manœuvre qu'offrent le droit et les démarches syndicales pour se défendre.

En effet, quoiqu'en pensent les employeurs du livre, de la presse et de l'imprimerie, qui invoquent souvent les difficultés du secteur pour se soustraire au droit, les travailleurs et travailleuses peuvent faire respecter leurs conditions de travail grâce aux CCT qui structurent ces branches. Au cours de ces derniers mois, ces accords collectifs ont été utilisés dans la branche livre, dans l'imprimerie et dans la presse pour répondre à des licenciements collectifs ou pour recouvrir des indemnités de départ injustement refusées.

Alors que la branche de l'industrie graphique et d'impression d'emballages a connu des moments de gloire par le passé, elle n'en est pas moins vivante aujourd'hui. Les décisions de grands groupes (comme TX Group) de fermer des centres d'impression (centres d'impression de Tamedia, par exemple) relèvent de pures logiques de spéculation, voire de financiarisation, alors que la presse écrite continue de faire des bénéfices, syndicom conteste ces discours de fatalité et, au contraire, continue de se battre pour

des conditions de travail dignes dans la branche. En vue du renouvellement conventionnel du contrat collectif de l'industrie graphique, le secteur Médias visitera le maximum de sites et d'entreprises et mettra en avant l'importance de la syndicalisation en tant que force de négociation pour obtenir les meilleures conditions pour les travailleurs-euses.

Les attaques sur les travailleurs et travailleuses ne frappent pas aveuglément et épousent souvent la ligne qui divise hommes et femmes dans la société. Le 14 juin 2024 sera donc l'occasion de visibiliser les inégalités de genre qui divisent le secteur et qui fragilisent les minorités de genre en son sein.

Du côté de la syndicalisation, Joëlle et Mathilde s'engagent dans une démarche large. Dans les groupes ESH Médias, Ringier, Payot SA ou ailleurs, ce sont tous les métiers des médias qu'il s'agit de mobiliser.

Dans les situations où la syndicalisation est déjà forte, Joëlle et Mathilde discutent avec les membres de

l'opportunité d'organiser des représentations du personnel formalisées. Dans les entreprises où la syndicalisation semble encore faible, il s'agit d'aller chercher activement les travailleurs et travailleuses. Nous pensons par exemple à Impact Médias, le soutien publicitaire de ESH Médias, ou encore à la branche publicité de media f, filiale du groupe fribourgeois Saint-Paul, les entreprises de traitement de données ou les journaux promotionnels des groupes.

Les indépendant·e·s sont enfin un élément important de la syndicalisation pour le secteur Médias, et notamment les journalistes et les illustrateur·ice·s. Les difficultés liées à leur statut d'indépendant·e·s résident notamment dans un système de sécurité sociale lacunaire.

En réunissant des forces collectives, syndicom devient une force de proposition politique à ce sujet et un outil dans la main des indépendant·e·s pour améliorer leurs conditions de travail et de vie ainsi que pour mettre en lumière des thématiques propres à leur situation.

Mathilde, Joëlle et Virgine

Premier Mai 2024, journée internationale revendicative



Photographie Victor Narciso



Photographie Demir Sönmez

Des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier !

En mémoire à Denis Huguenot

Il était notre collègue, il était notre camarade. Denis Huguenot est parti bien trop tôt et il nous manque.

Je l'avais rencontré pour la première fois lors de l'assemblée générale de notre section. Il y avait pris la parole pour défendre ses collègues des guichets, dont les conditions de travail se dégradent de plus en plus. Il avait ensuite rejoint le comité logistique au mois d'octobre 2021 et le comité de section l'an passé. Il prenait toujours à cœur de bien nous relater les actualités de son secteur, le réseau postal.

C'était un collègue engagé qui avait déjà participé à des réunions nationales et qui s'appropriait à reprendre le poste de trésorier de notre section. Nous avons perdu un collègue combatif et attachant et Mylène, son plus grand fan.

Alan Azouz, pour la section syndicom Genève-La Côte

